

La LPO aide la faune sauvage ! Bilans du pôle « MFS » et du centre de soins

SUZEL HURSTEL

Avec la création de son nouveau centre de soins à Rosenwiller et son service « Médiation Faune Sauvage (MFS) » (voir LPO Info N°40), la LPO Alsace oeuvre quotidiennement pour la protection des oiseaux et des petits mammifères.

Rosenwiller, un an après : pic record d'animaux accueillis !

En mai 2010, le centre de soins ouvrait officiellement ses portes (voir LPO Info N°44). Durant cette première année, le centre de Pfettisheim a toutefois continué à prendre en charge de nombreux oiseaux et petits mammifères en détresse, afin de permettre à la nouvelle structure de prendre ses marques et de démarrer l'activité dans de bonnes conditions. A eux deux, ils ont accueilli un nombre record d'animaux en détresse !

Nombre total d'animaux accueillis

Au cours de l'année 2010, 950 animaux ont été accueillis dans les deux centres de soins de la LPO Alsace (457 individus ont été accueillis à Pfettisheim et 493 à Rosenwiller) - Cf tableau page suivante. La forte augmentation de ce nombre s'explique vraisemblablement par une plus grande capacité d'accueil liée à la construction du nouveau centre de soins et à la publicité qui a été faite.

Parmi ces 950 individus, on compte :

- 709 animaux sauvages d'espèces protégées ou sans statut,
- 168 animaux appartenant à la catégorie des espèces chassables,
- 30 animaux appartenant à la catégorie des espèces dites « nuisibles »,
- 43 animaux appartenant aux catégories des espèces domestiques ou d'élevage (incluant les pigeons des villes).

Les animaux de ces deux dernières catégories sont en général transférés, après avoir été soignés, vers d'autres structures plus adaptées à leur accueil (Arche de Noé).

Quelles espèces ?

Parmi les espèces protégées, on comptabilise 51 espèces d'oiseaux et 9 espèces de mammifères. S'agissant des espèces chassables, 10 concernent les oiseaux et 2 les mammifères.

Comme tous les ans, certaines espèces sont plus représentées que d'autres au centre de soins. En 2010, la palme est détenue par le martinet noir (124 individus), le moineau domestique (62), le merle noir (60), la buse variable (57), la tourterelle turque (42), le faucon crécerelle (38), la chouette hulotte (35) et l'hirondelle de fenêtre (32).

D'autres espèces sont en revanche exceptionnelles : le faucon pèlerin (2), le grand-duc d'Europe (3), le martinet à ventre blanc (1), le loriot d'Europe (1) et la sérotine bicolore (1).

Provenance des animaux

Les animaux proviennent majoritairement de la région Alsace et de quelques départements limitrophes :

- 85,26 % du Bas-Rhin,
- 12,63 % du Haut-Rhin,
- 2,11 % des départements limitrophes à l'Alsace.

Sur les 120 animaux en provenance du Haut-Rhin, 108 ont pu être acheminés au centre de soins grâce à l'aide des Brigades Vertes (soit 90%). Ce nombre ne reflète toutefois pas la réalité du nombre d'animaux en détresse découverts dans le Haut-Rhin. En effet, les Brigades Vertes font une première sélection : certains animaux sont euthanasiés par des vétérinaires au vu de la gravité de leurs blessures. D'autres sont maintenus sur place une fois les découvreurs sensibilisés à la problématique (rapaces, dont les jeunes continuent à être nourris par leurs parents même à terre). D'autres enfin ne peuvent être transférés légalement (nuisibles). De plus, les agents des Brigades Vertes ont indiqué que de nombreux animaux trouvés dans le Haut-Rhin sont également rapatriés directement chez des vétérinaires (où ils sont soignés dans le cas de blessures bénignes avant d'être relâchés dans leur milieu naturel), ou vers d'autres structures spécialisées (centre de réintroduction des cigognes à Hunawirh...).

Les causes d'accueil

Parmi les causes d'entrées identifiées, les chocs et la prédation sont les plus nombreux. Il est en effet connu que de nombreux oiseaux heurtent des baies vitrées et que beaucoup d'animaux sont les victimes de la route (d'abord les mammifères, puis les oiseaux prédateurs-charognards qui s'en nourrissent). Les blessures infligées par les chats pardonnent rarement car les lésions internes sont souvent incurables.



Mesure d'un faucon pèlerin avant son relâcher (photo Lauriane Perraud)

Dossier

Les mauvaises conditions météorologiques, notamment les périodes de grands froids, sont également la cause de nombreux décès (voir article p.16). Enfin, le faible stade de développement des petits reste un motif d'accueil majoritaire : 339 poussins ou jeunes ont ainsi été pris en charge en 2010. Notons 4 cas d'empoisonnement (voir encadré p.16), un cas de maladie et un cas d'électrocution.



Examen d'un roitelet par l'une des bénévoles (photo Cathy Zell)

Retour vers la liberté ?

Près de la moitié des animaux reçus au centre de soins ont pu être relâchés. Ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes.

Trop souvent les blessures et pathologies dont souffrent les animaux à leur entrée au centre de soins ne nous permettent pas de leur venir en aide et près de 45% des individus décèdent dans les 48h qui suivent leur arrivée.

Les faits marquants du centre de soins en 2010

Le nouveau centre de sauvegarde de Rosenwiller a commencé à être totalement opérationnel dès que l'ensemble des structures extérieures a été achevé, soit en septembre 2009. Il pouvait alors accueillir tous les animaux en phase de récupération ou de convalescence. 6 mois plus tard, l'achèvement des travaux de l'infirmerie lui ont permis de prendre en charge les animaux en détresse dès leur rapatriement.

Depuis son ouverture, quelques faits ont marqué l'existence du centre :

- 11 septembre 2009 : venue d'Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO France, et mise en volière du premier rapace ;

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb Ind	442	414	390	484	450	304	478	566	584	950

- 3 mai 2010 : transfert des rapaces du centre de Pfettisheim au centre de Rosenwiller, ouverture au public pour le dépôt des animaux ; fonctionnement du centre à part entière ;
- juillet 2010 : tournage d'un film documentaire de 2 jours sur le centre ;
 - 12 juillet 2010 : lâcher de trois cigognes soignées au centre de sauvegarde en présence des maires des deux communes où les oiseaux avaient été récupérés et de la presse ;
 - 18 sept. 2010 : inauguration officielle du centre de sauvegarde, en présence des élus, des représentants de la LPO France et des associations partenaires, des salariés et des bénévoles de la LPO Alsace, de membres du Conseil d'Administration, des Brigades Vertes et de la presse ;
 - 23 sept. 2010 : reportage par France 3 ;
 - 2 nov. 2010 : lâcher d'un grand duc d'Europe en présence de la presse écrite et télévisée (voir encadré p. 15);
- 1^{er} décembre 2010 : embauche de Lauriane Perraud dans le cadre d'un service civique pour 1 an ;
- décembre 2010 : intégration du centre au réseau de l'Union Nationale des Centres de Sauvegarde ;
- décembre 2010 : reportage France Bleu Alsace (diffusion radio du 2 janvier 2011).

Conclusion

La construction du nouveau centre de soins a révélé, de par le nombre important d'animaux qui lui ont été confiés en plus de ceux apportés au centre de Pfettisheim, qu'une forte demande existe en matière d'aide aux animaux sauvages. En dehors du GORNA, centre d'accueil situé dans le nord du Bas-Rhin, aucune autre structure n'est en mesure d'apporter un tel service, à la fois pour la faune en détresse mais aussi aux découvreurs des animaux, qui sont souvent démunis face aux situations rencontrées.

L'action de protection des espèces, dont certaines ont un statut fragile, est évidente, et les 450 animaux relâchés témoignent de l'efficacité des soins. Le service rendu aux citoyens n'est pas l'objectif du centre de soins, mais est largement à prendre en compte. Le soutien financier octroyé par le Conseil Général du Haut-Rhin, Etap'Hôtel et la SPA contribue au fonctionnement du centre, qui ne bénéficie par ailleurs d'aucune autre subvention publique.

Remerciements

La LPO Alsace remercie vivement tous les bénévoles qui secondent l'équipe salariée dans le cadre des missions des deux centres de sauvegarde, les cabinets vétérinaires De Fontbonne (Molsheim) et Brabants (Obernai), et les Brigades Vertes, ainsi que les partenaires financiers (SPA de Strasbourg, Conseil Général du Haut-Rhin, Etap'Hôtel).



Relâcher d'une buse « au taquet » d'une volière (photo Cathy Zell)